

Présent.e.s ou représenté.e.s : Maja Becker, Sandrine Croity-Belz, Christine Lagabriele, Valérie Le Floch, Céline Launay, Stéphane Perrissol, Claire Wallez (procuration à M. Becker)
Nadine Cascino (directrice du département - non élue)
Karine Oger (secrétaire des départements – non élue),
Excusé.e.s : Evelyne Auriac, Alexis Le Blanc, Claire Wallez
Absent.e.s : Marie-Pierre Cazals, Marie-Pierre Souyri, Emeline Labriet, Ludovic Loue, Manon Paes, Lolita Perez, Jonathan Risso,

ODJ :

- Attendus master des parcours rattachés au département PSTO)
- Questions diverses

Attendus Master

Deux demandes de modifications sont énoncées.

Concernant les parcours PSTO et PAP, il est proposé de reformuler comme suit l'attendu relatif à la spécialisation : « **avoir commencé une spécialisation ...** »

Maja informe le conseil que, lors de l'examen des attendus par le conseil du département de psychologie du développement, une remarque a été faite concernant l'exigence d'une licence de psychologie comme attendu étant donné que cette exigence n'est pas légale. Il est proposé de préciser « **pour l'obtention du titre de psychologue** » ce qui permet à la fois de mentionner cet attendu mais de laisser la porte ouverte.

Vote : (7 votants)	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 7
--------------------	--------	-------	----------	---------------

Les attendus master tels que modifiés sont adoptés à **l'unanimité** des membres présents ou représentés

Questions diverses

Encadrement des dossiers de master 2 par des PAST → oui si détient un doctorat

Tenue AG du 17.01 en présentiel ou distanciel → distanciel

Emploi du temps M 2PSTO secteur Ergo

Relevé de décision établi le 03 janvier 2022

Par Nadine CASCINO,
Directrice du département PSTO

